



14 au 24 FÉVRIER 2019

FEBRUARY 14TH – 24TH 2019

44^e édition

44th edition

RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS

RULES AND INFORMATION

www.tpwbbsr.ca

L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R.

BUREAU DE DIRECTION

Président :	M. Jeannot Demers
Vice Président Hockey :	M. Jean-Paul Beaulieu
Vice Président Administration :	M. Clermont Caouette
Vice Présidente Exécutive :	Mme Stéphanie Dumas
Secrétaire. :	Mme Marie-Eve Filteau
Trésorière :	Mme Mélanie Couture
Analyse et développement :	M. Michel Proulx
Registraire :	Mme Marie-Claude LaBrie
Régisseur hockey :	M. Nicolas Couture
Communications :	Mme Nancy Allard
Hébergement :	Mme Nadine Côté



RESPONSABLES

Accueil :	Mme Geneviève Bédard
Admission :	Mme Isabelle Gingras
Bar :	M. André Marois
Événements spéciaux :	M. Christian Pelletier
Hébergement :	Mme Marie-Christine Gauthier
Hôtels :	Mme Isabelle Demers
Infrastructures et logistique :	M. Alain Beaudoin
Relations de presse :	Mme Audrey-Ann Bourque
Sécurité :	M. Christian Pelletier
Souvenirs :	Mme Marie-Eve Filteau
Transport :	M. Roger Bédard

POUR NOUS REJOINDRE

Adresse postal :	C.P. 39003 Lévis, Qc Canada, G6K 1N6	Registraire :	(418) 951-1243
		Boîte Vocale :	(418) 836-0480
Adresse civique :	Aréna B.S.R. 585, rue de Bernières Lévis, Qc G7A 1E4	Site Web :	www.tpwbbsr.ca
		Courriel :	info@tpwbbsr.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Il nous fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à la 44^{ième} édition de l'International Pee-Wee B.S.R. qui se déroulera du 14 au 24 février prochain. Pendant ces 11 jours de tournoi, nous aurons l'occasion de voir évoluer 110 équipes de 7 pays différents et ce, pour un grand total de 175 parties.

C'est plus de 1800 joueurs qui participeront à cette édition qui nous l'espérons sera une expérience inoubliable pour tous et chacun.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les membres du bureau de direction, les commanditaires ainsi que les nombreux bénévoles qui, depuis 44 ans déjà, contribuent de faire de ce tournoi un succès incontournable.

Sur ce, bon tournoi !

Jeannot Demers
Président

DU 14 AU 24 FÉVRIER 2019

Sanctionné par Hockey Québec et par l'Association Canadienne de Hockey Amateur

Ce livret contient les règlements de L'INTERNATIONAL PEE-WEE B.S.R., les procédures à suivre pour les équipes qui désirent y participer, de même que quelques renseignements d'intérêt général.

N.B. : En cas de disparité entre la version française et anglaise, la version française de ce document prévaudra.

RÈGLEMENTS DE JEU

Les règlements de jeu sont ceux de l'Association Canadienne de Hockey (ACH) ainsi que ceux de Hockey Québec. La mise en échec est interdite, mais la règle du contact physique est autorisée dans les classes AAA, AAA-Relève (AAA-R), AA, BB et Coupe du Monde BB (CMBB).

Tous les joueurs doivent se conformer aux règlements d'équipements protecteurs de leur fédération de hockey respective (pour H.Q. 8.2.5).

Toutes les équipes sont assurées de jouer 2 parties. Exceptions : un minimum de 3 parties pour le AAA, la Coupe du Monde BB (CMBB), la Coupe du Monde A (CMA) et la Coupe du Monde B (CMB).

Un minimum de 10 joueurs et 1 gardien dans les classes AAA, AAA-R, AA, CMBB et BB. Un minimum de 8 joueurs et 1 gardien dans les classes CMA, CMB, A et B. Un maximum de 17 joueurs et 2 gardiens pour toutes les classes dans chaque partie. Un maximum de 5 personnes accréditées derrière le banc des joueurs est autorisé.

Local / visiteurs : un tirage au sort a été fait pour chaque première partie, la première équipe inscrite dans l'horaire visite la deuxième. Pour les parties opposant un perdant et un gagnant, l'équipe qui aura gagné sa partie précédente sera automatiquement l'équipe locale. Pour les parties gagnant contre gagnant, un tirage au sort sera effectué au bureau du registraire. Pour la ronde des médailles (AAA, CMBB, CMA & CMB), l'équipe la plus haute au classement sera automatiquement l'équipe locale.

Habituellement, l'équipe locale au tournoi est en blanc. Cependant, lorsqu'une équipe affronte une équipe participante d'une Coupe du Monde, cette dernière aura priorité pour la couleur du gilet, qu'elle soit locale ou visiteur. Il faut noter que les équipes qui participent aux Coupes du Monde se font faire des gilets spécialement pour le tournoi, elles représentent leur pays ou province (dans le cas du Québec), et ces équipes n'ont qu'une seule couleur de gilet.

Chaque partie sera d'une durée de 3 périodes chronométrées : 1^{re} et 2^e périodes : 10 minutes ; 3^e période : 15 minutes. Chaque équipe a droit à un temps d'arrêt de trente (30) secondes durant la partie (temps réglementaire ou prolongation), conformément à l'article 10.17 de Hockey Canada.

Si, durant la troisième période seulement, un différentiel de 7 buts survient entre les deux équipes, le reste de la période ne sera plus chronométrée même si le différentiel revient à 6 buts.

La surface de la glace est refaite entre la 2^e et la 3^e période de chaque partie, aucun temps de repos ne sera alloué entre la 1^{re} et la 2^e période. Une punition mineure pourra être décernée si un gardien se rend à son banc sans l'autorisation de l'arbitre.

À la fin de la 2^e période, les équipes doivent regagner leur banc respectif, aucun joueur ne doit embarquer sur la glace (les joueurs déjà présents à la fin de la période doivent demeurer près de leur banc), l'équipe doit attendre le signal de l'officiel avant de quitter la glace pour se rendre au vestiaire. Une punition mineure de banc sera décernée si l'équipe contrevient à ce règlement [A88].

À la fin de la partie, les équipes doivent regagner leur banc et attendre le signal de l'officiel. Si une altercation devait survenir avant l'autorisation de l'arbitre, une pénalité d'extrême inconduite sera automatiquement décernée à l'entraîneur chef de l'équipe [D88].

OFFICIELS

Les officiels en fonction seront ceux reconnus par Hockey Québec et/ou une branche de Hockey Canada. Le système d'arbitrage pour l'ensemble des catégories sera celui à trois (un arbitre et deux juges de lignes). Lors des finales, le système à quatre (deux arbitres et deux juges de lignes) sera utilisé.

RÈGLEMENTS DE SURTEMPS (incluant les rondes préliminaires)

S'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 5 minutes en formation réduite (4 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin à la partie. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade (voir règlement de fusillade).

Pour les demi-finales et finales, s'il y a égalité à la fin des 3 périodes réglementaires, il y aura une période supplémentaire de 10 minutes en formation réduite (4 joueurs + 1 gardien). Le premier but marqué met fin à la partie. Si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

FUSILLADE

L'arbitre demandera à l'entraîneur de sélectionner 3 joueurs pour la première ronde. Les 3 joueurs de chaque équipe devront lancer en alternance. L'entraîneur ne sera pas tenu de suivre l'ordre dans lequel les trois joueurs auront été donnés. Si l'égalité persiste toujours après les 6 joueurs, l'entraîneur désignera, un à la fois, les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs devront participer à la fusillade (à l'exception des gardiens de buts et des joueurs expulsés) avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.

L'équipe locale a le choix de débiter ou non la fusillade. Les règles du tir de punition s'appliquent. Les tirs se font en alternance entre les deux équipes. L'équipe ayant marqué le plus de buts durant la fusillade sera déclarée gagnante. La partie prend fin quand l'égalité est brisée, après qu'un nombre égal de joueurs de chaque équipe ait effectué un tir vers le but. Le but qui brisera l'égalité sera le seul but comptabilisé pour les statistiques de l'équipe.

BLESSURE D'UN PARTICIPANT

Le tournoi n'est pas responsable des accidents survenus aux joueurs et au personnel de l'équipe. Toute équipe non couverte par l'assurance de Hockey Québec, doit posséder son propre plan de protection (Assurances médicales, dentaires, transport ambulancier, ...).

Si une blessure survient à l'un des joueurs présents sur la glace, aucun dirigeant de l'équipe ne doit s'y rendre car une punition mineure ou une extrême inconduite sera décernée par l'arbitre. L'International Pee-Wee B.S.R. assure un service de premiers soins.

Le responsable des premiers soins est le seul qui peut autoriser un joueur blessé à reprendre la compétition. Pour les équipes ayant un personnel médical qualifié, vous devez fournir les preuves justificatives au bureau du registraire. Le service des premiers soins du tournoi soutiendra alors votre personnel médical.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Un comité de discipline sera formé de 3 membres du bureau de direction, d'adjoints et responsables de l'International Pee-Wee B.S.R., si nécessaire.

Ce comité aura la responsabilité d'interpréter la réglementation interne du tournoi ou tout litige qui pourrait survenir dans ce tournoi (protêt H.Q. 8.4), de prendre les sanctions qui s'imposent et d'en faire part aux équipes concernées. Le comité a le pouvoir de suspendre ou disqualifier tout joueur ou dirigeant d'équipe qui agirait de façon contraire à l'esprit sportif tant sur la glace que hors glace. La direction du tournoi se réserve le droit d'interpréter ou de changer les règlements internes ci-haut mentionnés en tout temps et d'en aviser les équipes dans un délai raisonnable.

Toute falsification de renseignements à l'International Pee-Wee B.S.R. relatifs à son éligibilité pourra entraîner l'expulsion de l'équipe du tournoi. Un rapport de l'incident sera immédiatement envoyé au bureau de Hockey Québec avec copie à sa branche d'appartenance de l'FIHG.

CLASSEMENT (AAA, CMBB, CMA et CMB)

Le classement à la ronde dans les catégories AAA, CMBB, CMA et CMB pour les 3 premières parties se fera comme suit :

- 1) L'équipe ayant accumulé le plus de points dans ces trois premières parties :
 - a) 3 points pour une victoire en temps réglementaire ;
 - b) 2 points pour une victoire en supplémentaire ou fusillade ;
 - c) 1 point pour une défaite en supplémentaire ou fusillade ;
 - d) 0 point pour une défaite en temps régulier.

- 2) S'il y a égalité au classement entre plusieurs équipes, le classement est déterminé en fonction des critères suivants :

Dès que le classement d'une équipe est déterminé, le processus doit être repris à l'étape « A » pour départager les autres équipes en situation d'égalité, s'il y a lieu.

- A. Le plus grand nombre de points.
- B. Le plus grand nombre de victoires.
- C. Le résultat du ou des matchs entre les équipes en cause (victoires).
Note 1: S'applique uniquement si toutes les équipes impliquées ont joué l'une contre l'autre dans une même section pour un tournoi à la ronde.
- D. Le meilleur différentiel : total des buts pour, moins le total des buts contre, de tous les matchs.
Note 2: Si une équipe n'est pas présente pour un match, le nombre de points pour et contre des matchs joués contre elle par les autres équipes ne doit pas être considéré dans le calcul.
- E. L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.
Note 3: Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.
- F. Par tirage au sort.

DIRECTIVES AUX RESPONSABLES D'ÉQUIPE

Les parties se dérouleront entre 8h00 et 22h00 tous les jours, sauf exception.

Vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h30 avant votre première partie (sauf pour les parties qui débutent à 8h00, ne pas arriver avant 7h00). Pour les parties subséquentes, vous devez vous présenter au bureau du registraire 1h00 avant l'heure prévue à l'horaire. Pour l'aréna B.S.R. le registraire est situé dans la chambre no3. Pour l'Aquaréna, il est situé au 2^e étage (près du restaurant).

Dès votre arrivée au tournoi, vous devrez fournir les documents suivants :

- a) calendrier des matchs de la ligue et le calendrier des matchs de tournois;
- b) formulaire composition officielle d'équipe approuvé par un registraire local ou de l'association.;
- c) feuilles de pointages de vos 5 dernières parties saison régulière et tournois;
- d) permis de tournoi ou « travel permit » pour les équipes hors Québec ainsi que passeport pour les joueurs et entraîneurs hors pays;
- e) preuve de certification des entraîneurs hors Hockey-Québec.

La direction du tournoi permet l'échange de souvenirs avant chaque rencontre. Nous vous conseillons de vérifier préalablement avec l'autre responsable d'équipe au bureau du registraire.

Les parties d'exhibitions doivent être payées au responsable lors de l'acceptation par l'équipe.

Plusieurs services sont offerts à l'intérieur de l'aréna : roulotte d'accueil pour les joueurs et entraîneurs, restaurant, service de premiers soins, kiosque de souvenirs, service de bar (18 ans et plus).

D'autres services sont offerts en périphérie de l'aréna : hôtel, motel, restaurant, dépanneur, poste d'essence, hôpitaux, clinique médicale, clinique de physiothérapie, pharmacie, centre commercial, service d'autobus vers le centre-ville de Québec, caisse populaire, banque, guichet automatique.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

- 1^{er} janvier 2006:** Les joueurs doivent être nés après cette date pour être éligibles.
- 15 décembre 2018 :** Date limite pour transmettre au tournoi tous les documents envoyés lors de votre acceptation (formulaire d'enregistrement d'équipe & alignements).
- Décembre 2018 :** Communication aux équipes de l'horaire officiel.
- 14 au 24 février 2019 :** TOURNOI

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tout formulaire envoyé par le tournoi doit être complété et retourné dans les délais prévus. En cas de non respect des délais, la direction du tournoi se réserve le droit de refuser une équipe.

L'envoi de votre formulaire d'inscription ne signifie pas une acceptation au tournoi. Le formulaire d'inscription doit être accompagné du montant requis.

Frais d'inscription : Équipes participation du Canada (A & B) : \$ 450.00 CDN
Équipes compétition du Canada (AAA, AAA-R & BB) : \$ 475.00 CDN
Équipes hors Canada (toutes catégories) : \$ 700.00 CDN OU \$ 550.00 US

Si une équipe se retire après avoir été acceptée officiellement par le tournoi, elle perd automatiquement ses frais d'inscription.

Toutes les équipes hors-Québec doivent nous faire parvenir un permis de voyage (*Travel permit*).

Tout joueur suspendu dans sa ligue devra obligatoirement purger sa suspension avant de pouvoir jouer au tournoi.

Il est très important pour les gérants d'avoir en leur possession tous les documents nécessaires à leur arrivée au tournoi.

En cas de situations majeures (tempête de neige, verglas, panne de courant ou autres), le tournoi se garde le droit de suspendre ses activités et de réaménager le calendrier, dans la mesure du possible bien sûr. Le tournoi n'est pas responsable des dépenses additionnelles d'une équipe suite à ces possibles modifications. Il est important de nous laisser un numéro de cellulaire et un contact à l'enregistrement de votre équipe pour que nous puissions vous aviser dans les meilleurs délais d'une situation exceptionnelle.

Dans le cas de tempête, le comité organisateur du tournoi se fiera aux informations de La Sureté du Québec et du Ministère des Transports pour voir s'il y a des routes fermées et que l'accès aux arénas est impossible.

Si le tournoi décide de poursuivre l'horaire tel que prévu et qu'une seule équipe se présente, bien que le tout soit arbitraire, l'équipe présente sera déclarée vainqueur.

Si le tournoi décide de suspendre ou modifier, à son entière discrétion, une ou plusieurs parties, celles-ci devront être jouées, dans la mesure du possible, dans des délais raisonnables, de façon à ne pas nuire au bon fonctionnement pour la poursuite de l'événement. Le tournoi se garde le droit de faire jouer une partie dans une autre aréna de la région.

www.tpwbbsr.ca

Vous y retrouverez les horaires mis à jour après chaque partie, les statistiques des joueurs ainsi qu'une caméra « en direct » pour suivre les informations de la partie en cours.

BONNE CHANCE A TOUTES LES ÉQUIPES !

L'International Pee-Wee BSR inc.

Copyright : L'utilisation des logos ainsi que le nom « International Pee-Wee BSR » est strictement réservée à L'International Pee-Wee BSR inc. Toute personne qui utilise sans autorisation, le logo ou le nom, en totalité ou en partie, est passible de poursuites devant la justice.

